Apex Energies
889 rue de la Vieille Poste
Parc Majoria – Bâtiment Cassiopée
CS 60038
34060 MONTPELLIER Cedex 2

DREAL Auvergne–Rhône–Alpes
Autorité environnementale
5, Place Jules Ferry
69453 Lyon

A Montpellier, le 17 octobre 2024

Objet : Engagements supplémentaires dans le cadre du projet de centrale photovoltaïque au sol de Marcilly-le-Châtel

Dossier n°2024-ARA-KKP-05380

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction du cas par cas concernant le projet de centrale photovoltaïque au sol de Marcilly-le-Châtel, nous souhaitons vous informer des engagements complémentaires que nous prenons afin de renforcer nos mesures environnementales :

- Une haie sera plantée et sera entretenue à une hauteur de 2,50 m.
- La clôture sera constituée de mailles de 15 cm x 15 cm.
- En cas de détection de pollution sur le site, les déchets contaminés seront pris en charge et acheminés vers les filières de dépollution appropriées.

Nous vous remercions par avance pour l'attention portée à ce courrier et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.
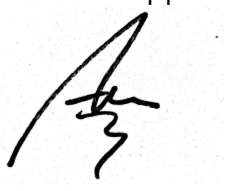
Adeline RIAUTET
Responsable développement